

8 juin 2017 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Transcription de la déclaration conjointe avec Jimmy MORALES, Président de la République du Guatemala

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Elysée – Jeudi 8 juin 2017

Mesdames et Messieurs,

J'ai eu le plaisir de m'entretenir à l'instant avec le Président MORALES et nous avons évoqué de nombreux sujets d'intérêt mutuel entre la France et le Guatemala. La richesse de cette relation d'amitié et de solidarité doit aujourd'hui se poursuivre.

Le premier sujet que nous avons longuement évoqué c'est celui du climat et nous avons l'un et l'autre rappelé notre volonté non seulement de confirmer évidemment notre adhésion à l'accord de Paris mais d'aller plus loin encore.

Le Guatemala est considéré comme l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique compte tenu de ses caractéristiques géographiques. Il fait partie de ces pays que les décisions de retrait ou que des décisions de ne pas respecter des engagements multilatéraux justement liés à la lutte contre le réchauffement climatique menacent directement.

Je veux lui dire ici que l'engagement français est entier et qu'ensemble nous allons continuer à faire sur ce sujet de grandes choses. Je veux dire combien le Président MORALES peut compter sur la mobilisation de la France et de l'Union européenne pour lutter ensemble contre le réchauffement climatique.

Nous avons ensuite évoqué le sujet d'immigration, important pour le Guatemala, le développement du tourisme, important sur le plan économique, et le développement de nos liens commerciaux sur de nombreux sujets en particulier les sujets de transport urbain ou d'assainissement de l'eau sur lesquels je souhaite que les entreprises françaises puissent investir et c'est d'ailleurs l'un des objets du déplacement du Président guatémaltèque en France dans les prochains jours. Donc, je souhaite que nos entreprises puissent participer de cette transformation du Guatemala.

A ce titre, Monsieur le Président m'a annoncé quelque chose d'important qui est la ratification de la convention de l'OCDE qui en matière fiscale va permettre de consacrer la mise aux normes internationales du Guatemala qui était la condition de possibilité pour sortir d'une part de la liste noire des paradis fiscaux français mais également de la liste de l'OCDE des juridictions non conformes. Dès que cette procédure, dont l'annonce officielle m'a été faite aujourd'hui, sera constatée, la France pourra procéder aux modalités de sortie et l'OCDE de même dans le cadre d'une Task Force qui, je l'espère, dans les prochaines semaines et prochains mois permettra de consacrer la régularisation du Guatemala.

Cela montre là l'importance du travail conjoint qui a été fait avec le Guatemala pour régulariser cette situation qui est aussi une des conditions pour que la France puisse intervenir davantage en particulier à travers l'Agence française de développement. Mon souhait dans ce cadre et compte tenu du travail conduit par le Président MORALES pour moderniser, ouvrir, clarifier le cadre et la gouvernance de son pays, c'est d'accompagner ce mouvement et cette transformation économique et politique du Guatemala.

Je souhaite enfin que nous puissions accroître nos liens culturels, académiques et scientifiques, la France s'honore d'avoir accueilli un grand talent du Guatemala à Paris, en la personne de Miguel Ángel Asturias, et vous le visiterez demain là où il est enterré, et d'avoir toujours su reconnaître ce talent qui a été reconnu par un prix Nobel. Nous avons ce lien qui a été tissé à travers des générations d'étudiants, d'intellectuels que je souhaite non seulement que nous maintenions mais que nous puissions développer.

Enfin, nous avons ensemble évoqué la candidature de la France et de Paris aux Jeux olympiques de 2024 qui comme vous le savez est un sujet important pour nous et un sujet d'engagement pour ma part.

Je remercie encore le Président MORALES pour sa visite que je ne manquerai pas de lui rendre dans les prochains mois.